


EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le 
ID : 033-253306310-20211215-2021_05_03-DE

Membres en exercice : 16
Membres présents : 9
Suffrages exprimés : 13

Votes : Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un, le quinze décembre à quatorze heures trente,

Les membres du Comité Syndical du SMIDDEST, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise DE ROFFIGNAC, Présidente, le **mercredi 15 décembre 2021 à 14h30**, en visioconférence ZOOM. La séance était enregistrée.

Date de convocation : 18/11/2021

Etait présents en visioconférence : Mme Françoise DE ROFFIGNAC, Mr Jean PROU, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mme Célia MONSEIGNE, Mr Louis CAVALEIRO, Mme Lydia HERAUD, Mme Joëlle MARIE-REINE-SCIARD, Mr Olivier ESCOTS, Mr Philippe LABRIEUX

Etaient absents représentés : Mr Jacky BOTTON, pouvoir à Mme Françoise DE ROFFIGNAC, Mme Pascale GOT, pouvoir à Célia MONSEIGNE, Mr Vincent BARRAUD, pouvoir à Mme Françoise DE ROFFIGNAC, Mr Cyril PENAUD, pouvoir à Françoise DE ROFFIGNAC

Etaient excusés : Mr Stéphane LEBOT Mme Michèle SAINTOUT, Mme Virginie JOUVE, Mme Véronique HAMMERER, Mr Henri SABAROT, Mme Véronique FERREIRA, Mr Stéphane COTIER

Etaient également présents : Mr Jean-Luc TROUVAT, Directeur du SMIDDEST, Mme Esther ALLONNEAU, assistante d'administration du SMIDDEST, Mme Nathalie BRICHE, du département de la Gironde, Mme Elodie LIBAUD, du département de la Charente-Maritime,

Secrétaire de séance : Mme Célia MONSEIGNE

Délibération N° 2021-05-03 - Budget annexe Eau 2021 - DM n° 2

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable ;

Les décisions modificatives du budget annexe EAU portent sur les articles suivants.

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
D 617 : Etudes	- 70 000.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	- 70 000.00 €	
D 6215 : Personnel affecté par la collectivité	4 000.00 €	
TOTAL D 012 : Charges de personnel	4 000.00€	
R 74718 : Participation Etat		- 45 000.00 €
R 7472 : Participation Régions		- 12 500.00 €
R 7477 : Budget communautaire et fonds structurels		- 10 500.00 €
R 7478 : Autres organismes		2 000.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations		- 66 000.00 €
Total	- 66 000.00 €	- 66 000.00 €

Il est décidé, à l'unanimité, et après en avoir débattu :

Article unique : d'approuver les modifications de crédits ci-dessus.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Blaye, le 15 décembre 2021.

La Présidente


SMIDDEST
Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire
17 rue du 31 Mars 1938 33590 BLAYE
05.57.42.28.46 | contact@smiddest.fr
Siret : 253 306 310 00058

Françoise de Roffignac

Mme la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.